

Financé par la DDC (Direction de Développement et de la Coopération Suisse) et mis en œuvre par la GIZ- International Services, il a pour objectif global d'améliorer la sécurité alimentaire des populations vivant autour des périmètres des seuils et d'inverser la dégradation des bas-fonds. A travers la réhabilitation et l'aménagement des vallées par la construction des seuils d'épandage, le projet améliore les conditions de vie des populations bénéficiaires des bas-fonds aménagés dans les régions du Wadi-fira, Ennedi et dans sa deuxième phase celle du Batha. Depuis la proposition des crédits jusqu'au reporting, le projet a toujours pris en compte l'approche genre. Ci-dessous notre contribution par rapport aux quatre(04) critères d'évaluation.

1. Promotion de l'égalité entre les sexes

Au Tchad notamment dans le monde rural, les femmes sont des « acteurs-clés » et jouent un rôle de plus en plus important (mais souvent méconnues) du développement. En matière de sécurité alimentaire dans les zones d'intervention du projet la majorité des exploitants agricoles sont des femmes, les labours, les semis, les sarclages et les récoltes sont assurées par les femmes, presque toute la production maraichère est assurée par les femmes. Cependant les femmes n'ont pas le droit d'accès à la terre comme les hommes et n'ont pas de pouvoir sur les revenus ou du moins tout leur revenu est utilisé dans la prise en charge familiale comme les hommes sont souvent absent et la charge familiale se repose souvent à la femme. Concernant la gestion des conflits autour des ressources, les femmes sont souvent exclues et ce sont les hommes qui s'en occupent. Les femmes n'ont pas accès aux instances de prise de décisions. Toutes ces inégalités et discriminations basées sur le genre impliquent un droit et un accès inégal aux ressources, un partage du pouvoir et une participation à la prise de décisions inégale, un obstacle pour le développement durable.

Pour mieux promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes qui signifie la promotion de droits et d'opportunités égales, une participation et un bénéfice égal au développement, une contribution à la lutte contre la pauvreté, le projet avait adopté une approche qui consiste à identifier des besoins pratiques qui permettent de mieux remplir les rôles genrés existants/traditionnels et des besoins stratégiques qui permettent de remettre en question les rôles coutumiers, les relations de pouvoir, transformer les relations inégales et remédier aux discriminations pour surmonter les inégalités genre.

En réponse aux questions genre clés identifiées, comme résultat le projet a pu mettre sur pied dix-neuf(19) conventions locales couvrant 102 seuils d'épandage. Une convention locale désigne un accord issu d'un processus de réflexion, de discussion et de concertation entre différents groupes sociaux d'un terroir villageois utilisant les mêmes ouvrages et ressources naturelles dans le but de mieux les gérer et de mieux les entretenir. Ainsi, ces conventions donnent des droits et opportunités aux femmes d'avoir accès aux ressources (eau, terres, etc.)

Pendant la gestion des conflits autour des ressources ce sont les hommes qui s'en chargent et les femmes sont exclues. Pour faire participer les femmes dans les instances de décisions, le projet a adopté une stratégie qui consiste à intégrer les femmes dans les bureaux exécutifs des groupements de gestion des ouvrages(GGO) en occupant des postes clés. Ceci leur donne

cette opportunité de donner leur point de vue (droit à la parole) pendant les séances de prise de décisions. A présent, le projet a pu mettre sur pied, **dix-sept(17) GGO** disposant des textes de base (statut et règlement intérieur). Ces textes de base sont validés par les autorités locales permettant l'officialisation des GGO et les rendant opérationnels.

2. Prise en compte du genre en tant que critère de qualité de notre travail

Promouvoir l'égalité hommes-femmes signifie donner des opportunités et des chances égales aux hommes et aux femmes, permettre une participation et un bénéfice égal au développement, contribuer à la lutte contre la pauvreté. Le projet, ayant fait du genre un thème transversal avait ciblé des interventions spécifiques pour réduire les inégalités entre hommes-femmes. Ces interventions consistent à donner une attention particulière aux femmes dans les différentes activités d'appui que le projet réalise en faveur des bénéficiaires. Le projet appui des groupements en puits maraichers pour permettre aux exploitants des vallées d'optimiser leur rendement dans le maraichage et donc améliorer leurs conditions de vie. Les femmes étant discriminées n'avaient pas la possibilité d'intégrer les groupements et par conséquent ne bénéficiaient pas des appuis. Le projet avait fait la promotion de l'égalité hommes-femmes en amenant les hommes à donner la chance aux femmes d'intégrer les groupements masculins afin qu'elles puissent aussi bénéficier de l'appui pour aussi augmenter leurs revenus. Dans la vallée de Tahous située à 7km de Biltine dans la région du Wadi-Fira, le projet a appuyé dix(10) groupements en puits maraichers dont 117 personnes étaient bénéficiaires parmi lesquelles 61 femmes.

Une des stratégies genre prise en compte par le projet est l'accès égal aux ressources naturelles avec une attention particulière sur la gouvernance foncière et le renforcement de la participation des femmes par un meilleur accès aux formations techniques. Dans sa première phase de mise en œuvre, le projet a formé 1300 personnes dont 743 femmes sur les mesures antiérosives. Dans la vallée de Tahous, une formation sur les techniques agricoles améliorées a été organisée à l'endroit de 59 producteurs dont 32 femmes. La participation des femmes aux différentes activités donne de la qualité à notre travail. Cette approche est beaucoup appréciée par les bénéficiaires et nos partenaires car les femmes ayant une influence dans les activités de développement rural améliorent leurs revenus grâce aux différentes techniques qu'elles ont acquies pendant les formations. Autrement dit l'engagement de la GIZ-IS dans ce domaine contribue à une reconnaissance particulière de la part des bénéficiaires.



Formation sur les mesures antiérosives dans la vallée de Aka

3. Genre et SAR

Les contributions apportées en faveur d'une plus grande égalité entre les sexes et de l'élimination des discriminations et iniquités sexospécifiques sont documentées dans les projets et les résultats obtenus dans le domaine de l'égalité de genre sont intégrés au dispositif de S&E et systématiquement saisis. Ci-dessous un extrait du dispositif de suivi et évaluation stipulant quelques résultats obtenus.

- Subvention des semences maraîchères pour les producteurs pilotes.

Pour la campagne agricole 2014-2015, une quantité de 119,84 kg de semences ont été subventionnées pour 51 producteurs dont 26 hommes et 25 femmes. Les bénéficiaires étaient les producteurs de la vallée de Doukour, Amchaloba, Aka, Oula-Ouest, Sofaya Ouest et Tahous. Les spéculations sont : gombo, ail, aubergine, tomate, choux, laitue, oignon, pastèque, piment, carotte et roquette cultivée.

- Subvention des motopompes aux groupements maraichers

Dans le cadre de l'appui technique et en équipement aux producteurs dans les vallées aménagées, dix (10) groupements maraichers de la vallée de Tahous ont reçu une motopompe chacun avec les accessoires et ont été appuyés pour la construction de leurs puits maraichers en matériaux durables. Chaque groupement a contribué en espèce à la hauteur de 70% du coût d'achat. Les motopompes ont permis aux femmes de réduire leur temps consacré à l'arrosage des parcelles et surtout d'accroître leur production (cf. point 3 d'atteinte des effets 1). 117 personnes étaient bénéficiaires parmi lesquelles 61 femmes.

En matière d'augmentation de production, 28 producteurs dont 17 femmes sur 51 appuyés soit 56% ont augmenté leur production et revenus tandis que 24% ont augmenté leur revenu. Le taux moyen de la production est de 44,6% en 2015 contre 42% de baseline soit une augmentation de 2%. Le revenu moyen était de 268 000FCFA contre 103 256 FCFA soit une augmentation de 260%.

Dans la vallée de Tahous, le rapprochement entre les données de base et les résultats de recensement des producteurs maraichers fait par le projet en Avril 2015 montre que le nombre des exploitants est passé de 324 ménages à 384 soit une augmentation de 19%. Le taux d'utilisation des semences distribuées était de 100% et celui d'application des formations en techniques agricoles dispensées était de 86%.



4. Coopération

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses institutions de développement et acteurs non étatiques au Sud comme au Nord constatent et affirment que les répercussions économiques, sociales et environnementales des inégalités de genre constituent une des principales entraves à l'exercice des droits humains et aux objectifs du développement durable, en premier lieu la gouvernance démocratique. De plus, l'expérience leur a montré que la prise en compte des rapports sociaux entre femmes et hommes accroît l'efficacité des actions de développement.

Le projet dans son exercice coopère avec le comité régional d'action(CRA) qui est un cadre de concertation et de suivi des activités de développement au niveau local d'où la compréhension du concept genre a été partagée.

Avec PREPAS : Trois(3) rencontres ont eu lieu avec le projet « Programme de Renforcement de l'Elevage Pastoral au Tchad (PREPAS) ». Ces rencontres ont permis à ces deux projets de voir leur complémentarité dans la zone d'intervention commune et surtout comment intégrer l'approche genre. Une réunion est tenue tous les 45 jours.

Avec GIZ-IS/semences : Deux (2) rencontres ont eu lieu à Abéché et ont permis d'échanger pour des éventuelles activités complémentaires dans le domaine de l'agriculture.

Avec les autres projets bénéficiaires du fonds de la DDC : Le projet par le biais du point focal genre (experte en développement rural/GRN et communication) a participé à l'atelier thématique« Genre en pratique-concepts et outils de la DDC » organisé du 03 au 04 Novembre 2015 à N'Djaména. La contribution du projet ainsi que celles des autres projets participants ont permis de renforcer le savoir et le savoir-faire des personnels de la DDC et de ses partenaires et une compréhension partagée du concept genre pour une prise en compte effective tout au long du cycle des programmes.

L'objectif commun était de promouvoir l'égalité hommes-femmes afin de parvenir à un développement à visage humain, celui prenant en compte l'égalité de sexe, la promotion du genre, le respect de l'environnement, la bonne gouvernance, l'accès à la justice, aux soins de santé, à la nourriture, à l'éducation, au logement, à la liberté de penser et d'expression. Notre stratégie était d'impliquer les autorités locales administratives et traditionnelles, les services déconcentrés de l'Etat et tous les acteurs intervenants dans le développement afin de rendre les interventions bénéfiques à toutes les couches sociales avec attention particulière aux femmes.

Le plus grand défi relevé est celui d'acceptation de l'autre et de sa considération quel que soit son sexe, son obédience politique, religieuse, son orientation sexuelle et sa couleur de peau.

Les trois principaux facteurs de succès dans la coopération, la promotion de l'égalité de genre sont : La promotion de la stratégie de partenariat, la promotion des synergies des programmes, la création des cadres d'échanges entre les partenaires et l'implication des autorités locales traditionnelles, administratives et les services déconcentrés de l'Etat.

Présenté par : **Amadjibaye Lokindo**, Responsable Administratif et Financier, **Amharba Weletna**, experte en développement rural/GRN, communication et **Yokabdjim prosper**, Technicien de suivi.